

Guide de l'investisseur

# PLACE ÉCONOMIQUE SUISSE



Photo de couverture : photo d'archive

© SWITZERLAND GLOBAL ENTERPRISE  
Janvier 2023  
Tous droits réservés

# Bienvenue



**Guy Parmelin**

Conseiller fédéral  
Chef du Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR

Madame, Monsieur,

La Suisse fait partie des sites d'implantation les plus prisés et domine régulièrement les classements internationaux. Elle doit sa forte assise à ses entreprises innovantes et compétitives, ses excellentes grandes écoles, sa main d'œuvre qualifiée et ses infrastructures de qualité.

Mais nous ne voulons pas nous reposer sur nos lauriers. En tant que ministre de l'économie, de la formation et de la recherche, je m'engage à consolider cet environnement exceptionnel. Voilà pourquoi nous mettons tout en œuvre pour renforcer l'attrait de la place économique suisse et offrir aux entreprises locales et internationales ainsi qu'aux établissements de recherche de tous les secteurs des conditions qui leur permettent de donner le meilleur d'eux-mêmes. Ces acteurs doivent poursuivre sur cette voie sans relâche afin de pouvoir rivaliser avec la concurrence internationale. Si ces conditions sont réunies, notre pays pourra continuer de se distinguer par ses performances, sa qualité et ses innovations.

Ce contexte est certes favorable, mais c'est surtout grâce à la productivité et à la capacité d'innovation de ses entreprises, que l'économie suisse a réussi à relever les grands défis internationaux de ces dernières années.

Notre vœu le plus cher est que votre société puisse faire partie de cette success story. Au moment de choisir un site d'implantation, le présent guide vous aidera à vous faire une première opinion. Pour creuser la question et obtenir un tableau complet des atouts de la Suisse et de ses caractéristiques propres, vous trouverez un conseil personnalisé chez Switzerland Global Enterprise et dans les cantons, ainsi que dans les Swiss Business Hubs à l'étranger. Tous ces spécialistes de l'implantation d'entreprises en terre helvétique connaissent parfaitement les besoins et préoccupations des entreprises actives à l'international, ainsi que le tissu économique local. Tous sont en mesure de vous apporter une aide efficace.

Bienvenue en Suisse !

Guy Parmelin  
Conseiller fédéral

## Promotion des investissements

Switzerland Global Enterprise (S-GE) est chargée, sur mandat de la Confédération (Secrétariat d'État à l'économie SECO) et des cantons, d'informer les investisseurs étrangers potentiels des atouts de la place économique suisse et des conditions-cadres en vigueur. S-GE accompagne les entreprises étrangères désirant s'implanter en Suisse en examinant la faisabilité de leur projet, avant de les adresser aux cantons. S-GE soutient l'implantation d'entreprises étrangères dans les cantons en veillant à donner une image homogène de la Suisse et en coordonnant les activités de toutes les instances associées à la promotion de la place économique.



Information board for Universität St. Gallen, featuring the university logo and contact information for various departments and programs.

**Universität St. Gallen**

**Hans Ulrich / Auditorium**  
EG  
15-001 - 15-002  
15-003 - 15-004  
UG

**EG**  
14-006-14-010  
14-029  
14-021  
14-030-14-034  
UG  
14-U112-14-U114

**EG**  
15-001 - 15-002  
15-003 - 15-004  
UG

**Diplomstudium Logistikmanagement / Modul 5 / Verkehrsmanagement**

**Business Engineering Accelerated 2013**

**Executive MBA HSG / Lehrgang 45**

**THE 2013**

**ES-HSG / Wirtschaftsrecht für Manager**

**Universität St. Gallen / St. Galler Finanz- und Controlling-Zertifikat 2013**

**Hypo-Akademie**

# Sommaire

<b>VOTRE PLACE ÉCONOMIQUE SUISSE</b>	<b>8</b>	2.3.5 Blockchain.....	37
<b>INNOVATION ET TECHNOLOGIE</b>	<b>10</b>	2.3.6 Sciences de la vie.....	37
Un pôle actif de recherche et développement.....	11	2.3.7 Ingénierie.....	38
Industries et technologies d'avant-garde.....	12	2.3.8 Technologies de l'information et de la communication (TIC).....	38
Un système de formation performant.....	13	2.3.9 Finance.....	39
<b>SÉCURITÉ ET CONFIANCE</b>	<b>14</b>	2.3.10 Sièges et quartiers généraux en Suisse.....	39
Une gouvernance fiable.....	15	<b>3 CONDITIONS ÉCONOMIQUES GÉNÉRALES</b>	<b>40</b>
Un marché du travail libéral.....	16	3.1 Liberté économique.....	41
La solidité des marchés financiers et des marchés des capitaux.....	17	3.2 Commerce international de biens et services.....	42
Une fiscalité attrayante.....	18	3.2.1 Accords de libre-échange, OMC et suppression des barrières commerciales.....	42
La création d'entreprise simplifiée.....	19	3.2.2 Douanes.....	42
<b>ENVIRONNEMENT ET VIE</b>	<b>20</b>	3.2.3 Règles d'origine.....	43
Une qualité de vie exceptionnelle.....	21	3.3 Protection de la libre concurrence.....	43
Un environnement international.....	22	3.4 Protection de la propriété intellectuelle.....	43
Une infrastructure fiable.....	23	3.4.1 Brevets.....	43
<b>1 LA SUISSE EN BREF</b>	<b>24</b>	3.4.2 Marques.....	44
1.1 Géographie.....	25	3.4.3 Design.....	45
1.2 Climat.....	25	3.3.4 Droits d'auteur.....	45
1.3 Système politique.....	26	3.5 Dispositions concernant les produits et responsabilité du fait du produit.....	45
1.3.1 Structure fédérale.....	26	3.5.1 Denrées alimentaires.....	46
1.3.2 Répartition des pouvoirs au niveau fédéral.....	26	3.5.2 Produits pharmaceutiques.....	46
1.3.3 Démocratie directe et concordance.....	27	3.5.3 Dispositifs médicaux.....	46
1.3.4 Stabilité politique et paix sociale.....	27	3.6 Aménagement du territoire et protection de l'environnement.....	47
1.4 Finances publiques.....	28	3.6.1 Construction et planification du territoire.....	47
1.5 Neutralité.....	28	3.6.2 Environnement.....	47
1.6 Population.....	28	<b>4 LA SUISSE ET L'EUROPE</b>	<b>48</b>
1.7 Ouverture sur le monde.....	29	4.1 Commerce et investissements directs.....	49
1.7.1 Langues et origines.....	29	4.2 Coopération politique et économique.....	49
1.7.2 Organisations internationales.....	29	4.2.1 Libre circulation des personnes.....	49
<b>2 STRUCTURE ÉCONOMIQUE</b>	<b>30</b>	4.2.2 Accords de Schengen.....	50
2.1 Produit intérieur brut et structure par branches.....	31	4.2.3 Suppression des obstacles techniques au commerce.....	50
2.2 Intégration dans l'économie internationale.....	34	4.2.4 Recherche.....	50
2.2.1 Echange de biens et services.....	34	4.2.5 Transports ferroviaires, routiers et aériens.....	50
2.2.2 Investissements directs.....	35	4.2.6 Marchés publics en Suisse.....	51
2.3 Technologies et industries importantes.....	36	4.2.7 Commerce de produits agricoles.....	51
2.3.1 Intelligence artificielle.....	36	4.2.8 Fiscalité de l'épargne.....	51
2.3.2 Robotique.....	36	4.3 Euro.....	51
2.3.3 Fabrication avancée.....	36		
2.3.4 Soins de santé personnalisés.....	37		

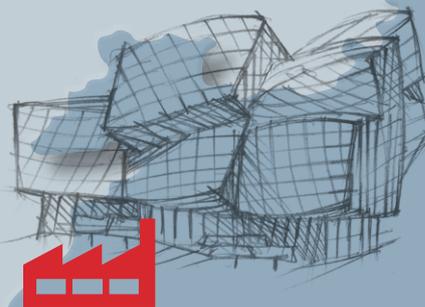
<b>5</b>	<b>CRÉATION ET GESTION D'UNE ENTREPRISE</b>	<b>52</b>	8.2.2	Charges salariales	78
5.1	Formes juridiques	53	8.2.3	Productivité	78
5.1.1	Société anonyme (SA)	54	8.3	Contrat de travail et représentation des travailleurs	79
5.1.2	Société à responsabilité limitée (SàRL)	54	8.3.1	Contrat individuel de travail	79
5.1.3	Succursale	57	8.3.2	Conventions collectives de travail	80
5.1.4	Société en commandite de placements collectifs (SCPC)	57	8.3.3	Participation et représentation des travailleurs	80
5.1.5	Entreprise individuelle	57	8.4	Durée du travail et congé	81
5.1.6	Société en nom collectif	57	8.4.1	Durée de travail ordinaire, durée de travail maximale et modèles de temps de travail	81
5.1.7	Coentreprise	57	8.4.2	Heures supplémentaires et travail supplémentaire	81
5.1.8	Société simple	57	8.4.3	Travail de jour et travail du soir	81
5.2	Présentation des comptes	57	8.4.4	Travail de nuit, travail dominical et travail pendant les jours fériés	82
5.3	Révision	58	8.4.5	Vacances et jours fériés	82
5.4	Révision du droit de la société anonyme	58	8.5	Préavis de résiliation et travail de courte durée	82
5.5	Création d'entreprise	58	8.5.1	Délais de congé et protection contre le congé	82
5.5.1	Procédure	58	8.5.2	Chômage technique et licenciements collectifs	83
5.5.2	Inscription au registre du commerce	59	8.6	Assurances sociales	83
5.5.3	Frais de fondation	59	8.6.1	Assurance vieillesse et survivants (AVS)	85
<b>6</b>	<b>VISA, PERMIS DE SÉJOUR ET TRAVAIL</b>	<b>60</b>	8.6.2	Assurance-invalidité	85
6.1	Entrée et visa	61	8.6.3	Assurance-accidents	85
6.1.1	Prescriptions en matière de visa	61	8.6.4	Assurance-maladie et indemnité journalière maladie	85
6.1.2	Procédures de visa	62	8.6.5	Allocations pour perte de gain (APG), de maternité, congé paternité	85
6.2	Séjour et établissement	62	8.6.6	Assurance-chômage	86
6.2.1	Regroupement familial	63	8.6.7	Prévoyance professionnelle	86
6.3	Séjour sans activité lucrative	63	8.6.8	Allocations familiales	86
6.3.1	Séjours de trois mois au plus	63	8.7	Recherche de personnel	87
6.3.2	Séjours de plus longue durée	63	8.7.1	Offices publics de placement	87
6.3.3	Cas spécial : étudiants	64	8.7.2	Agences de placement privées	87
6.4	Séjour avec activité lucrative	64	8.7.3	Chasseurs de têtes	87
6.4.1	Reconnaissance de diplômes étrangers	64	8.7.4	Location de services/travail temporaire	87
6.4.2	Séjour et activité lucrative de ressortissants de l'UE/AELE	66	<b>9</b>	<b>PLACE FINANCIÈRE ET MARCHÉ DES CAPITAUX</b>	<b>88</b>
6.4.3	Séjour et activité lucrative des non-ressortissants de l'UE/AELE	66	9.1	Banques	89
6.4.4	Stagiaires	67	9.1.1	Structure et conditions générales	89
6.5	Naturalisation	67	9.1.2	Surveillance	90
<b>7</b>	<b>IMMOBILIER</b>	<b>68</b>	9.1.3	Prestations de services	90
7.1	Recherche de la propriété adéquate	69	9.1.4	Garantie des dépôts	91
7.1.1	Immeubles d'habitation et commerciaux	69	9.2	Bourse suisse : SIX Swiss Exchange	91
7.1.2	Hébergements temporaires/habitations meublées	69	9.3	Financement commercial et immobilier	92
7.2	Immeubles commerciaux	70	9.3.1	Financement des activités courantes	92
7.2.1	Location	70	9.3.2	Hypothèques	93
7.2.2	Achat	71	9.4	Capital-risque	93
7.3	Immeubles d'habitation	72	9.4.1	Sociétés de capital-risque	93
7.3.1	Location	72	9.4.2	Business angels	94
7.3.2	Achat	73	9.4.3	Aides publiques	94
7.4	Autorisation de construire	74	9.5	Intérêts et coûts du capital	95
7.5	Achat d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger	74	9.6	Inflation	95
7.5.1	Sans autorisation	74	<b>10</b>	<b>APERÇU DU SYSTÈME FISCAL SUISSE</b>	<b>96</b>
7.5.2	Obligation d'autorisation	74	10.1	Imposition des personnes morales	97
7.5.3	Motifs d'autorisation	75	10.1.1	Impôt sur les bénéfices - au niveau fédéral	97
7.5.4	Application	75	10.1.2	Impôt sur le bénéfice - niveau cantonal et communal	98
<b>8</b>	<b>MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DROIT DU TRAVAIL</b>	<b>76</b>	10.1.3	Impôt sur le capital	99
8.1	Emploi et chômage	77	10.1.4	Allègements fiscaux	99
8.2	Coûts de la main-d'œuvre	78	10.2	La charge fiscale en comparaison internationale	100
8.2.1	Salaires	78	10.3	Imposition des personnes physiques	101
			10.3.1	Impôt sur le revenu	101

10.3.2	Impôt sur la fortune	102	12.6.4	Prestations	129
10.3.3	Expatriés	102			
10.3.4	Frontaliers	102	<b>13</b>	<b>VIVRE EN SUISSE</b>	<b>130</b>
10.3.5	Imposition d'après la dépense	103	13.1	Sécurité et qualité de vie	131
10.3.6	Impôt sur les successions et les donations	103	13.2	Installation et intégration	133
10.4	Impôt anticipé (impôt à la source)	104	13.2.1	Installation	133
10.4.1	Taux légaux	104	13.2.2	Cours de langue	133
10.4.2	Taux fixés dans le cadre de conventions de double imposition	104	13.3	Location d'un logement	133
10.4.3	Accords bilatéraux avec l'UE	105	13.3.1	Caution et contrat de location	133
10.5	Taxe sur la valeur ajoutée	105	13.3.2	Règlement intérieur et gérance	134
10.5.1	Personnes assujetties	105	13.4	Téléphone, Internet et télévision	134
10.5.2	Prestations de services imposables	106	13.5	Assurances	135
10.5.3	Assiette	106	13.6	Transports publics	135
10.5.4	Taux	106	13.7	Loisirs	135
10.5.5	Chiffres d'affaires exclus et exonérés	106	13.7.1	Offre de loisirs et activités culturelles	135
10.5.6	Déduction de l'impôt préalable	107	13.7.2	Associations et bénévolat	136
10.5.7	Exportations	107	13.8	Revenu et coût de la vie	136
10.5.8	Activités internationales	107	<b>14</b>	<b>PROMOTION DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>138</b>
10.5.9	Entreprises ayant leur siège à l'étranger	108	14.1	Compétences et services	139
10.6	Autres taxes	108	14.2	Politique de promotion et instruments	140
10.6.1	Droit de timbre	108	14.2.1	Promotion cantonale	140
10.6.2	Impôt foncier	108	14.2.2	Allègements fiscaux en application de la politique régionale	140
10.7	Conventions de double imposition	109	14.2.3	Switzerland Innovation	141
10.8	Règles d'imputation de prestations internes	109	14.2.4	Innosuisse – Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation	141
10.9	BEPS 2.0	109	14.2.5	Parcs technologiques et pépinières d'entreprises	141
<b>11</b>	<b>INFRASTRUCTURE</b>	<b>110</b>	<b>15</b>	<b>ANNEXE</b>	<b>144</b>
11.1	Transport	111	15.1	Réseau international	145
11.1.1	Réseau routier	111	15.1.1	Swiss Business Hubs Investment Promotion	145
11.1.2	Voies ferrées	112	15.2	Réseau national	146
11.1.3	Navigation	112	15.2.1	Services cantonaux de promotion économique	146
11.1.4	Trafic aérien	113	15.2.2	Organisations de promotion intercantonaux	147
11.2	Communication	115	15.3	Table des illustrations	148
11.3	Énergie	116			
11.4	Eau	116			
11.4.1	Eau potable	116			
11.4.2	Épuration des eaux usées et protection des eaux	117			
11.5	Poste	117			
11.6	Santé	117			
11.6.1	Soins médicaux	117			
11.6.2	Assurance-maladie	117			
<b>12</b>	<b>FORMATION ET RECHERCHE</b>	<b>118</b>			
12.1	Formation scolaire et professionnelle	119			
12.1.1	Enseignement primaire et formation continue	119			
12.1.2	Formation professionnelle	122			
12.2	Formation continue	122			
12.3	Universités et hautes écoles	122			
12.3.1	Universités et écoles polytechniques	122			
12.3.2	Hautes écoles spécialisées	124			
12.3.3	Programmes Executive MBA (EMBA)	124			
12.4	Écoles privées internationales et internats	125			
12.5	Recherche et développement	125			
12.5.1	La Suisse, un pôle de recherche	125			
12.5.2	Coopération internationale en matière de recherche	127			
12.6	Switzerland Innovation – le Parc suisse d'innovation	128			
12.6.1	Principales innovations	128			
12.6.2	Switzerland Innovation Parks	128			
12.6.3	Groupe cible	129			

Pour des raisons de lisibilité, le masculin utilisé dans cette brochure désigne bien entendu les personnes des deux sexes.

# VOTRE PLACE ÉCONOMIQUE SUISSE

La Suisse est le pays le plus compétitif au monde. Potentiel d'innovation et technologies, système économique libéral, stabilité politique et liens étroits avec les autres marchés, excellent système de formation et de santé, infrastructure hors pair et qualité de vie de haut niveau ainsi que système fiscal compétitif : autant de bonnes raisons de venir implanter son entreprise en Suisse.



Le meilleur système de formation au monde



Des pôles sectoriels de pointe :  
– Sciences de la vie  
– Ingénierie  
– ICT



## INNOVATION + TECHNOLOGIE

Écosystèmes technologiques de pointe  
– Intelligence artificielle (IA)  
– Robotique  
– Fabrication avancée  
– Soins de santé personnalisés  
– Blockchain



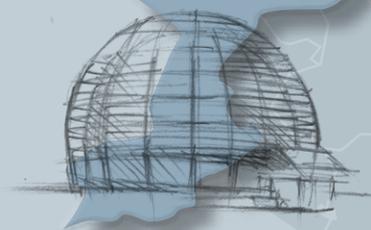
L'une des nations les plus heureuses du monde



Meilleure capacité d'innovation au niveau mondial



3 sociétés suisses figurent parmi les 50 entreprises les mieux cotées du monde



Parmi les plus importants pays au monde en termes de brevets IA par million d'habitants





Une main-d'œuvre  
motivée : pas de grève  
générale depuis plus  
de 100 ans

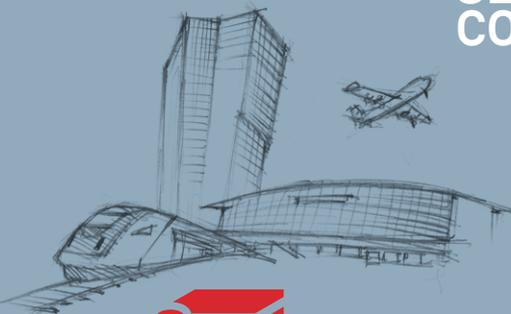


Meilleure force d'attraction  
sur la main-d'œuvre  
hautement qualifiée venant  
de l'étranger

## SÉCURITÉ + CONFIANCE



Personnel offrant une  
excellente expérience  
internationale



Plus fort pouvoir  
d'achat du monde



Meilleures conditions  
de travail au monde



Personnel multilingue  
grâce aux quatre langues  
nationales et à l'anglais

## ENVIRONNEMENT + VIE



La plus grande stabilité  
macroéconomique et  
politique



Top 10 des destinations  
privilégiées  
des expatriés



3 places au palmarès des  
10 meilleures villes :  
les villes suisses offrent  
une qualité de vie  
optimale